

Montrouge, le 22 mai 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A., s'est tenue le mercredi 22 mai 2024, à Orléans, en présence du Président Dominique Lefebvre et du Directeur général, Philippe Brassac.

Plus de 900 personnes étaient présentes physiquement ou à distance à l'évènement.

Avec un quorum de 77,58%, l'Assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration. Toutes les résolutions approuvées ont obtenu un score de plus de 85%.

Près de 17 420 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont 77,5% par internet.

Après approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'Assemblée générale ordinaire de Crédit Agricole S.A. a décidé la distribution d'un dividende de 1,05 € par action.

L'Assemblée générale a ratifié la cooptation de Mme Christine Gandon, Présidente de la Caisse régionale du Nord-Est, en qualité d'administratrice, en remplacement de Jean-Paul Kerrien depuis le 3 août 2023.

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats d'administrateurs de la SAS Rue La Boétie, actionnaire majoritaire de Crédit Agricole S.A., représentée par M. Raphaël Appert, son Vice-Président, de M. Olivier Auffray, Président de la Caisse régionale Ile-et-Vilaine, de Mme Nicole Gourmelon, Directrice générale de la Caisse régionale Atlantique-Vendée, de Mme Marianne Laigneau, Présidente du directoire d'Enédis et de M. Louis Tercinier, Président de la Caisse régionale Charente-Maritime.

L'Assemblée générale a, par ailleurs, renouvelé le mandat de M. Christophe Lesur, en qualité d'administrateur représentant des salariés actionnaires.

De plus, l'Assemblée générale a approuvé la nomination de la société Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en remplacement de la société Ernst & Young et Autres, ainsi que le renouvellement de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT. L'Assemblée générale a enfin approuvé leur désignation en tant que certificateur des informations en matière de durabilité.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat + 33 1 57 72 12 19
Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41

alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

CONTACT ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

N° vert : 0 800 000 777
relation@actionnaires.credit-agricole.com

CONTACT RELATIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

+ 33(0)1 43 23 04 31
Investor.relations@credit-agricole-sa.fr

Disclaimer : Le présent communiqué est mis à la disposition des actionnaires de Crédit Agricole S.A. en application des paragraphes 1., d) et 2., e) de l'article 4 de la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre

2003 et des dispositions nationales applicables, notamment des articles 212-4 4° et 212-5 5° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ainsi que de l'article 13 l'instruction AMF n°2005-11 du 13 décembre 2005 telle que modifiée.

Il ne constitue pas un prospectus.

Ce communiqué est disponible en français et en anglais sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers>